

Zeitschrift: Patrimoine fribourgeois = Freiburger Kulturgüter
Band: - (1994)
Heft: 4: L'ancien couvent des augustins de Fribourg : restauration du prieuré
= Das ehemalige Augustinerkloster Freiburg : die Restaurierung des
Priorates

Artikel: Sondages, analyses scientifiques et options de restauration
Autor: Torche-Julmy, Marie-Thérèse
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1035879>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SONDAGES, ANALYSES SCIENTIFIQUES ET OPTIONS DE RESTAURATION

MARIE-THERESE TORCHE-JULMY

La suppression du couvent des Augustins en 1848 et sa transformation en prison, puis en bâtiment administratif abritant les Archives de l'Etat, entraînaient des modifications intérieures importantes, notamment dans la partie centrale de l'aile septentrionale. Fort heureusement, l'aile occidentale, dite du priorat, conserva la quasi-totalité de son aménagement conventuel. Seules quelques interventions techniques parfaitement réversibles furent réalisées postérieurement.

En 1988, à l'occasion du changement d'affectation du priorat, qui abritait précédemment la conciergerie et des dépôts, diverses utilisations furent envisagées pour cet important volume. Certains projets, qui ne tenaient pas compte des particularités du bâtiment, auraient eu un effet particulièrement mutilant. La décision d'y installer le Service des biens culturels contribua certainement à imposer le principe d'une intervention douce.

La réalisation d'un inventaire historique et photographique¹ fut l'occasion de relever l'intérêt de ce témoin important de l'architecture conventuelle fribourgeoise: vastes espaces de circulation, division équilibrée et généreuse des pièces, qualité et variété de l'aménagement intérieur, notamment des divers plafonds à caissons peints ou richement moulurés et des nombreuses portes à décors marquetés ou à panneaux sculptés, sans oublier un bel ensemble de fenêtres, parquets et lambris anciens. Les résultats de l'inventaire et le fait que le bâtiment n'avait pas subi de transformation lourde permettaient d'envisager la présence d'autres éléments de qualité sous les revêtements relativement récents des murs et des plafonds de certaines pièces.

Il s'avérait donc indispensable d'effectuer des sondages avant le début des travaux. Ceux-ci permettraient de mieux connaître le bâtiment, avant d'établir un programme de transformation respectueux de la substance ancienne et de dicter les options de conservation et de restauration. L'utilité de telles analyses n'est plus à démontrer. Mais dans les faits, il est toujours difficile de faire admettre au maître de l'ouvrage des investissements préalables autres que ceux destinés à la construction proprement dite. La Direction des travaux publics et celle de l'instruction publique et des affaires culturelles, départements responsables du projet, acceptèrent de financer des sondages. Pour des raisons budgétaires, ceux-ci ne furent pas systématiques, mais

simplement ponctuels et limités au deuxième étage seulement, où la restauration des pièces II, 1 et 2 (voir fig. 1-3) avait été programmée, les autres étages devant être maintenus dans leur état du moment.

1. Sondages effectués avant les travaux (deuxième étage)

Les sondages mirent en évidence deux périodes d'intervention². La plus ancienne est caractérisée par une architecture à colombages visibles, accompagnée de crépis à la chaux et soulignée d'un décor peint gris très simple, qui marque les colombages, les encadrements de portes et de fenêtres, les frises et les corniches, le tout accompagné d'un filet noir. Les plafonds sont à caissons et leur bois était visible. Le décor peint polychrome et les élégantes portes de la chambre du prieur (pièce II, 1) appartiennent à la même phase de chantier, qui se déroula de 1682 à 1690³, alors que le plafond à caissons richement mouluré est plus ancien⁴. Les deux poêles ont été installés postérieurement, l'un en 1796 et l'autre au tournant du XX^e siècle.

La deuxième étape, réalisée au XVIII^e siècle, a modifié l'aspect du corridor par la création d'un plafond en stuc. A noter que l'aménagement des corridors du rez-de-chaussée et du premier étage date de la même époque, alors que l'aménagement des pièces I, 1 et 2 ainsi que diverses boiseries sont sans doute du début du XIX^e siècle. Les portes à panneaux sculptés datant du milieu du XVIII^e siècle sont vraisemblablement un réemploi. Elles avaient un glacié coloré transparent, laissant le bois visible, sauf sur deux d'entre elles qui étaient peintes (pièces II, 4 et 7).

2. Sondages et analyses effectués pendant les travaux (rez-de-chaussée et premier étage)

Au cours des travaux, des fragments de décors peints apparurent dans différentes pièces du rez-de-chaussée qui n'avaient pas été l'objet de sondages - peinture figurative sur les murs et le plafond de la chambre voisine du hall d'entrée (pièce R, 4), décor peint plus simple dans la pièce R, 5, le corridor et dans la salle du même étage (R, 1). Ces découvertes donnèrent lieu à de nouveaux sondages, poursuivis également dans les pièces I, 1 et 2 du premier étage⁵.



15 La chambre du prieur pendant la restauration

Par la suite, trois démarches importantes, non programmées initialement, furent encore réalisées: une série d'analyses dendrochronologiques, une étude approfondie du plafond de la salle du rez-de-chaussée et une analyse de la peinture de la chambre du prieur. Il faut ajouter à cela une brève étude archéologique conduite dans le cadre des fouilles exécutées sur la place des Augustins entre 1988 et 1992⁶. A cette occasion, on constata que le mur de clôture du couvent du XIV^e siècle se poursuivait à l'intérieur du bâtiment, dans un axe ouest-est. La décision de ne pas intervenir lourdement fit que l'on renonça à des recherches archéologiques plus fouillées, qui auraient pu apporter des compléments d'information utiles à l'histoire de la construction.

2.1. Analyses dendrochronologiques. Le dégagement de certains colombages et la mise à nu de diverses poutres d'étage, suite à des désordres statiques, incitèrent les responsables du chantier à procéder à des analyses dendrochronologiques, afin de voir plus clair dans la datation des nombreuses étapes de construction ou de transformation données par les sources⁷. Des prélèvements furent effectués au rez-de-chaussée dans le corridor et les pièces R, 4 et 5, ainsi que dans le corridor du premier étage. Au deuxième étage, l'analyse se fit dans les pièces II, 1 et 2. A l'exception des quelques poutres datées du XV^e siècle - récupérées vraisemblablement d'un édifice antérieur - tous les bois analysés se rattachent à deux interventions architecturales importantes, la première se situant après 1578/1579, la seconde, la plus vaste, est à placer après 1683/1684. Ces dates confirment celles que l'on retrouve dans la Chronique du couvent⁸.

2.2. Analyse du plafond de l'ancienne chambre des hôtes. Ulrich Schiessl, directeur de l'Ecole de conservation et de restauration de Berne, très intéressé par l'étude des plafonds peints, effectua bénévolement, avec quelques élèves, l'analyse de ce plafond⁹. Le principe de base fut d'éviter toute intervention destructive, telle que prélèvements de couches picturales ou stratigraphies. La méthode retenue fut celle d'investigations fines - examen à la lumière ultraviolette et réflectographie à l'infrarouge réalisés in situ, test de coloration histo-chimique, microscopie à la fluorescence et analyse de l'anatomie du bois.

Les travaux de restauration des murs étant déjà en cours lors de cette étude, il ne fut plus possible d'établir un lien ou une chronologie entre les crépis muraux et le plafond. Les résultats sont donc basés sur le seul examen de ce dernier. Les responsables firent d'intéressantes découvertes prouvant qu'un plafond plus ancien avait été réutilisé, puis modernisé par la modification partielle de la peinture du médaillon central. Leur rapport donnait également des directives précises de restauration: l'état du bois pouvant être qualifié de bon à très bon, seule une régénération douce des glacis transparents devait être envisagée, avec quelques corrections minimales à la peinture.

2.3. Analyse microscopique de la peinture murale de la chambre du prieur. Les sondages effectués dans cette pièce firent apparaître un décor mural polychrome composé de bandes horizontales, de semis de fleurs et de calligraphie arabe, le tout surmonté d'un voile transparent. Après dégagement, les bandes horizontales montraient, selon leur emplacement dans la pièce, des différences considérables de couleur, allant du vert pâle au

vert-turquoise et du gris au noir (fig. 15). Fallait-il attribuer ces irrégularités à des repeints, ou s'agissait-il d'un état originel? Un examen normal ne permettait pas de répondre à cette question. Un mandat d'analyse fut confié au laboratoire du Musée d'art et d'histoire de Genève¹⁰. Divers prélèvements furent effectués et analysés au microscope optique. Les conclusions sont claires. Elles prouvent que le vert-turquoise est un repeint appliqué sur les autres couleurs. Par contre, les registres noirs ne sont pas des repeints. Ils appartiennent à la même couche picturale que les bandes grises. Ainsi, cette différence de tonalité n'est due ni à une altération des couleurs, ni à l'application d'une nouvelle couche picturale. Même si les tons ont pâli avec les badigeons et les stucages successifs, il y a eu, dès l'origine, deux couleurs différentes, l'une gris-bleu, l'autre bleu-noir. Pour l'instant, aucune explication valable ne peut être avancée - peinture due à deux mains différentes, couche plus épaisse et plus foncée appliquée sur un mur froid ou exposé aux intempéries et soumise ainsi à la condensation? La proposition de maintenir la polychromie originelle, soit le noir et le gris tels qu'ils se présentaient et d'atténuer le vert-turquoise qui était un repeint ne fut pas retenue (fig. 16).

3. Options de restauration

L'ampleur des décors conservés ne permettait pas d'envisager la restauration de l'ensemble du bâtiment.

Décision fut prise par les responsables du chantier - les représentants des deux directions, l'expert fédéral, le bureau d'architecture et les délégués du Service des biens culturels - d'intervenir seulement dans quelques pièces significatives du rez-de-chaussée et du deuxième étage. Le reste du priorat serait simplement rafraîchi. Dans l'ensemble du bâtiment, les fenêtres et les portes ont été conservées et adaptées¹¹.

3.1. Rez-de-chaussée. L'essentiel du décor visible avant les travaux ou dégagé par la suite datait du dernier quart du XVII^e siècle et partiellement du début du XVIII^e siècle¹². Cette période fut donc privilégiée. A l'exception de deux pièces, l'étage fut entièrement restauré.

Vestibule, partie est: (fig. 16) dépose et restauration de la grille en bois et de la porte d'entrée; dépose du plafond afin de stabiliser la poutraison et restauration du bois et de la peinture dont les glacis avaient presque complètement disparu; reconstitution de la peinture d'une partie du caisson nord-ouest; pose d'un nouveau crépi; reconstitution de la frise peinte.

Vestibule partie ouest: restauration et complément du crépi; restauration des éléments conservés des scènes peintes; restauration des éléments conservés du cadre architectural peint et reconstitution atténuée des lacunes; restauration du plafond; restauration de la poutre séparant les deux parties du plafond et restauration de la peinture; reconstitution des lacunes.



16 La chambre du prieur après la restauration

Pièce R, 5: remplacement du sol en ciment par un dallage en molasse; restauration et complément du crépi; restauration des éléments de peinture murale conservés et reconstitution des lacunes; restauration du plafond et reconstitution de certaines lacunes.

Corridor: remplacement du sol en bitume de 1850/51 (à l'exception du médaillon aux armes de Fribourg) par un dallage en molasse; restauration et complément du crépi; restauration des éléments de peinture murale conservés et reconstitution des lacunes; reconstitution du plafond à caissons, remplaçant le plafond en plâtre du XVIII^e siècle semblable à ceux du premier et du deuxième étage.



17 L'une des portes du deuxième étage du prieuré, réalisée par Anton Scheck en 1746/47

Pièce R, 1: dépose et restauration du plancher, restauration et complément du crépi; restauration des éléments de peinture murale conservés et reconstitution des lacunes; lessivage du plafond¹³.

3.2. *Premier étage.* Maintien de l'état existant, sauf dans les pièces I, 1 et 2 où les planchers ont été reconstitués, les lambris restaurés et partiellement reconstitués et les portes palières restaurées. Les planchers ont également été reconstitués dans le corridor.

3.3. *Deuxième étage.* Maintien de l'état existant, à l'exception de la chambre du prieur (II, 1) et la pièce voisine (II, 2) qui ont été restaurées.

Pièce II, 1: restauration du plancher, restauration et complément du crépi; restauration des éléments de peinture murale conservés avec correction des bandes noires en gris et des surpeints vert-turquoise; reconstitution des lacunes; restauration des portes et des fenêtres (doublage); décapage du plafond et teinture¹⁴; suppression du poêle. Pour le reste de l'étage, maintien de l'état existant, à l'exception du plancher du corridor qui a été reconstitué, après consolidation statique.

Pièce II, 2: restauration du plancher; dégagement et restauration des colombages et du crépi; restauration des portes, de la fenêtre (doublage) et du plafond à caissons; suppression du poêle (fin XIX^e/début XX^e siècle) situé entre les pièces II, 1 et 2.

Les travaux de restauration ont remis en valeur des aspects importants de l'intervention de la fin du XVII^e siècle, en maintenant dans le reste du bâtiment les apports postérieurs. Les décisions prises en matière de conservation et de restauration ont été largement facilitées par les sondages et les analyses exécutés. Ces recherches ont également apporté de nombreux indices facilitant la compréhension de l'histoire du bâtiment et confirmant les données fournies par les sources. Néanmoins, certaines informations ou propositions, parfaitement étayées scientifiquement, n'ont pas été suivies lors de la restauration.

- 1 INVENTAIRE SCHÖPFER/TORCHE.
- 2 RAPPORT NUSSLI. Les traces des étapes d'interventions antérieures n'étaient pas apparentes.
- 3 Voir LAUPER, *Bâtiments conventuels*, *infra*.
- 4 Voir LAUPER, *Plafonds Renaissance*, *infra*.
- 5 RAPPORT STRIBRSKY 1992 et 1993.
- 6 Gilles BOURGAREL, *Fribourg, chemin des Archives, place des Augustins*, dans: *Chronique archéologique* 1989-1992, Fribourg 1993, 61.
- 7 RAPPORT ORCEL.
- 8 Voir LAUPER, *Bâtiments conventuels*, *infra*.
- 9 RAPPORT SCHIESSL.
- 10 RAPPORT RINUY.
- 11 Voir CASTELLA, *supra*.
- 12 Voir JORDAN, *infra*.
- 13 Travail exécuté malgré les directives du RAPPORT SCHIESSL.
- 14 Travail exécuté alors qu'il n'avait pas été prévu.

Zusammenfassung. Vor und während der Restaurierung des Priorats wurden Sondierungen und wiss. Analysen vorgenommen (an der Renaissancedecke im Erdgeschoss, an der Wandmalerei des Priorzimmers sowie Dendrountersuche am Holz). Sie haben die Entscheide für die Konservierung und Restaurierung erleichtert und die schriftliche Überlieferung bestätigt.